

L'Association forestière bas-laurentienne lance une campagne de financement triennale

Bas-Saint-Laurent, le 26 octobre 2018 – L'Association forestière bas-laurentienne (AFBL) lance une campagne de financement triennale qui s'échelonnera jusqu'à l'automne 2021. L'objectif fixé est de 25 000 \$ par année, pendant 3 ans, afin de continuer à mener à bien ses activités. L'AFBL est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et de sensibiliser la population à l'importance de la forêt.

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, le milieu forestier renforce et assure l'occupation du territoire. Il permet le maintien de services essentiels et contribue au développement durable de nos communautés. On pense notamment aux activités forestières, acéricoles, de villégiature, de plein air, de chasse, de pêche et autres, tant en forêt privée qu'en forêt du domaine public.

Actuellement, le renouvellement de la main d'œuvre est essentiel au maintien des communautés de notre région. Il va sans dire que les activités et les ateliers éducatifs en milieu scolaire conçus par l'Association forestière contribuent à valoriser les emplois du domaine de la forêt et du bois. Cet amalgame a encouragé monsieur Michel Rioux à s'impliquer comme président de cet organisme.

Citation :

« L'Association forestière bas-laurentienne a pris en compte cette réalité et fait la promotion de la forêt comme une richesse régionale de première importance auprès des jeunes et de la population ».

- M. Michel Rioux, président de l'Association forestière bas-laurentienne

Dans le but de communiquer à la population des informations pertinentes, notre action de sensibilisation et d'éducation demande des efforts considérables. Les fonds recueillis serviront entre autres à l'animation d'ateliers dans les écoles primaires et secondaires de tout le Bas-Saint-Laurent et à la participation de l'AFBL à des activités de sensibilisation auprès du grand public.

Les partenaires financiers qui seront approchés au cours des prochaines semaines se verront rappeler à quel point la forêt contribue de façon active au bien-être de leurs employés, de leur famille et de leurs communautés. Chacun peut également contribuer, à titre individuel, en faisant un don ou en devenant membre de l'association. L'adhésion comme membre peut se faire en ligne sur le site Web de l'AFBL au <http://www.afbl.info/>. Votre contribution est précieuse pour nous!

Bas de vignette : Photo 1 : Atelier jeunesse donné par l'AFBL (crédit photo : AFBL)
Photo 2 : Atelier grand public de l'AFBL (crédit photo : AFBL)
Photo 3 : Atelier grand public de l'AFBL (crédit photo : AFBL)

Source et renseignements : Catherine Beaudoin
Association forestière bas-laurentienne (AFBL)
418 495-3166
info@afbl.info



Photo 1



Photo 2



Photo 3